

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 2 JUIN 2009

La séance est ouverte à 20 h 45. M. Nicolas Chavanne est désigné comme secrétaire de séance.

Conseillers présents : 9

### **1) Révision de la taxe foncière non bâti**

La revalorisation des taxes votée lors de la séance concernant le budget du 17 mars n'a pu être effective, car certaines règles n'ont pas été respectées, le Conseil décide donc pour cette année de reconduire les taux de 2008.

### **2) Demande de Subvention**

Le Conseil municipal ne donne pas suite à la demande de subvention, du club de Rugby de Pierrefitte (une subvention devrait être attribuée par la CODECOM à cette association)

### **3) Délibérations**

Suite à la demande du Président de l'ACCA « la Bécassine » un vote intervient (7 pour, 2 contre), validant un accord de principe pour louer un terrain communal afin d'y implanter une baraque de chasse ; cependant la proposition des chasseurs pour construire sur le terrain de l'ancienne carrière est repoussée (2 pour, 7 contre). Le Conseil proposera un terrain en bordure du chemin du château d'eau, après avoir vérifié les exigences légales liées à cette construction.

### **4) Questions diverses**

- Le Conseil décide à l'unanimité l'achat d'une cafetière électrique
- La mise à disposition de la salle communale sera gratuite pour les habitants du village et pour les associations déclarées dont le siège est à Belrain. Naturellement, le local devra être rendu en état de propreté (balayé et lavé).

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance.

*Le Secrétaire : Nicolas Chavanne*